

Aux utilisateurs touchés :

Ce deuxième message des représentants aux utilisateurs touchés porte sur la formation du Comité officiel.

Appel de candidatures pour le Comité officiel des utilisateurs touchés

En vertu de l'ordonnance rendue par la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse le 28 février 2019 (l'« **ordonnance de nomination des représentants** »), les représentants ont reçu l'instruction de former, en consultation avec le contrôleur, le Comité officiel des utilisateurs touchés (le « **Comité officiel** »). Le Comité officiel sera idéalement composé de cinq à sept utilisateurs touchés (les « **membres du Comité** ») représentatifs des divers intérêts du groupe.

Si vous souhaitez présenter votre candidature pour devenir membre du Comité, veuillez faire parvenir les renseignements suivants à l'adresse CommitteeApplications@millerthomson.com (à l'attention des représentants) :

- votre nom complet et votre adresse postale;
- votre identifiant client pour le marché de cryptomonnaies Quadriga;
- la somme que vous réclamez à Quadriga, ainsi que l'objet de votre réclamation (monnaie fiduciaire, cryptomonnaie, retrait en attente ou retrait effectué);
- une déclaration d'intérêt à devenir membre du comité (max. 200 mots), dans laquelle vous résumez vos qualifications, notamment votre expertise et votre expérience en matière de cryptomonnaie, de gouvernance ou de procédures formelles de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*;
- votre nom d'utilisateur sur Reddit ou Telegram, le cas échéant;
- votre curriculum vitae à jour ou une copie PDF de votre profil LinkedIn.

Si vous êtes choisi comme membre du Comité, vous devez vous attendre au moins à ce qui suit :

- Votre identité sera rendue publique.
- Vous devrez peut-être consentir à une vérification des antécédents judiciaires.
- Vous devrez investir beaucoup de temps pendant les procédures en vertu de la LACC, notamment pour aider les représentants, leur donner des directives au besoin et faire ce qui suit :
 - participer à des assemblées avec les utilisateurs touchés;
 - répondre aux messages des utilisateurs touchés;
 - devenir déposant pour les documents judiciaires préparés par les représentants (et subir un contre-interrogatoire dans certains cas);

- prendre connaissance des documents judiciaires et d'autres dossiers relatifs aux procédures déposées en vertu de la LACC;
- assumer d'autres fonctions et responsabilités que pourraient demander les représentants dans l'exécution de leur mandat.

La période de candidature se termine le 8 mars 2019.

Liens

[Cliquez ici](#) pour accéder au site Web des représentants.

Merci.

